

Trop, c'est trop, les CRS n'en peuvent plus !



le 14/04/2015



J.-J. Abassie, le délégué syndical Unsa de la CRS 29, dénonce aussi la pression de la hiérarchie.

Emploi à outrance, manque d'effectifs, journée de 12 heures, cantonnements à la limite de la salubrité. Le syndicat Unsa dénonce les conditions d'emploi des CRS.

«Nous sommes en surrégime. Régulièrement, nous nous accomplissons des journées de 12 heures et plus. Notre compagnie, la CRS 29 de Lannemezan, qui comptait pourtant 174 fonctionnaires, se retrouve à 134 et seulement à 43 pour partir en déplacement à Paris, se plaint Jean-Jacques Abassie, le délégué local du syndicat Unsa Police. Nous ne pouvons plus remplir correctement nos missions, sauf à faire appel au renfort venus d'autres compagnies.» Et d'ajouter : «Nous faisons beaucoup d'heures supplémentaires. Avec 230 jours de déplacement par an, et des missions de trois semaines, la vie de famille en pâtit, bien évidemment. On peut parler de «burn out» chez beaucoup de nos collègues (épuisement professionnel)».

Cette situation existe depuis les événements du mois de janvier à Paris, lors des attentats contre «Charlie Hebdo» et contre l'hyper Cacher, depuis que le plan Vigipirate est passé au rouge. Mais à cause aussi de la RGPP (Révision générale des politiques publiques), qui a supprimé 10.000 emplois dans les forces de police. Pour autant, nous ne contestons pas l'activation en rouge du plan Vigipirate. De plus, en prime, nous subissons la pression de notre hiérarchie qui nous demande du chiffre et du résultat. Certains cantonnements qui nous accueillent sont à la limite de l'insalubrité et de l'acceptable. Nos indemnités de déplacement (30 €/jour) n'ont pas été revalorisées depuis 2002. Il faut que tout cela change, nous n'en pouvons plus».

Le chiffre : 230 jours de déplacement par an. La vie familiale en pâtit, bien évidemment.



Des problèmes aussi à la CRS 29

Les fonctionnaires se plaignent aussi de l'état d'un bâtiment qui vient d'être classé insalubre et dangereux. Résultat : seule une douche fonctionne pour les 134 CRS. Les vestiaires en sous-sol sont sans aération, sans sortie de secours.

Revendications : Renforts d'effectifs, revalorisation des frais de déplacement, mise en place d'une politique immobilière, suppression de la politique du chiffre, mise aux normes du bâtiment et des vestiaires.

Alain Maillé

Source :

<http://www.ladepeche.fr/article/2015/04/14/2087052-trop-c-est-trop-les-crs-n-en-peuvent-plus.html>